

LES GUEDENNES DE RANCE

DENOMINATION : Guédennes ou Guédaines est un terme que l'on retrouve du pays de Fougères au Vannetais gallo, sans que pour autant il désigne une même danse. Cette appellation vient du nom d'une plante dont les feuilles servaient à teindre en bleu la laine pour la fabrication de la *tirelaine* (tissu grossier à *trame* de laine et *chaîne* de lin ou de coton employé pour la confection des « *cotillons de d'ssus* » en pays de Rance). Il a été fait mention du nom de « Guède » désignant cette plante près de Jean GUIHARD lors de ses enquêtes dans la région dinannaise. Les feuilles de cette plante étaient broyées pour donner une pâte d'où le nom de pastel (pasta, pastello) sous lequel ce colorant est plus connu. Ce dernier devait d'ailleurs être supplanté très rapidement par l'indigo des Indes.

LOCALISATION : Ces danses portant le nom de Guédennes sont pratiquées de Saint-Brieuc à la Rance et en extension de l'autre côté du fleuve vers Hédé.

C'est René Diveu du cercle celtique de Saint-Malo qui en 1945-46 a recueilli cette danse dans la forme que nous proposons. Arrivé à Dinan en 1948, Jean Guihard a entrepris une large prospection en *Poudouvre*, retrouvant traces des Guédennes tout autour de Dinan, Plélan le petit, aux Champs Géraux (chez Joseph Morin : violoneux reconnu) ainsi qu'au Guildo.

Parmi les « *sonnous* » locaux jouant les Guédennes citons : Buchon de Pléneuf, Bizeul de Plénée-Jugon, les Cardin d'Erquy, Bernard Gauçon (dit Jean du Tessier) de Langueux, Victor Gautier de Plaintel. Le colloque des chercheurs de Haute-Bretagne (en 1981-82) a mis aussi en évidence une forte concentration de communes où l'on mentionne les Guédennes dans l'ouest du Penthièvre: Ploeuc, Moncontour, Plessala, Collinée, St Jacut du Méné et Mérillac.

FORME : Les Guédennes revêtent la forme d'un « En avant-deux »

sauf dans le triangle: Jugon, Lamballe, Erquy où elles se dansent en rond.

OCCASIONS DE DANSE: Poudouvre et Pays de Rance forment un terroir qui a été très tôt ouvert aux influences extérieures (voie de passage vers la Normandie, ouverture vers la mer par la Rance, désenclavement grâce à la ligne de chemin de fer Lison-Lamballe en 1879, Dinan ville de garnison)

La tradition de la danse s'est éteinte dans les années précédant la guerre 39-45.

Pendant l'occupation, faute de distractions, on a dansé de nouveau dans les granges à l'occasion des : *métives* (moissons) les *parebattes* (fin des battages). Au lendemain de la guerre la danse populaire n'est plus qu'un souvenir (paroles en Gallo d'une chanson à danser)

Les filles d'Pleurtu----ne dans'ront pu----la vielle à Querchu---- a pu d'un pertus

STRUTURE DE LA DANSE : elle se décompose en deux parties bien distinctes

Partie A constituée : d'un « avant quatre arrière » en 8 temps

suivi d'une « traversée » des couples en 8 temps

Partie B constituée de: la « traversée des filles » en 8 temps

Suivie du « balancé » en 8 temps

Ces deux parties sont doublées soit: A+A suivies de B+B

ANALYSE DU PAS:

PARTIE A

1) L'avant quatre arrière

Cette appellation n'a rien de traditionnelle en Pays de Rance, c'est un terme technique pour désigner 2 couples (2x2) s'avancant l'un vers l'autre et reculant (les anciens appelaient cela « l'en avant-deux »)

Position des danseurs: les danseurs sont disposés par couple en vis-à-vis, formant deux fronts de danse, sans échelonnement régulier, ici c'est la disposition en « quadrettes »

Le cavalier mains aux hanches (pouces vers l'avant), sa cavalière tient sa jupe à deux mains (la soulevant très légèrement vers l'avant)

Description du pas : 1 et 2 3 _____ 4
 G D G D g

1 et 2 : les couples en vis-à-vis s'avancent l'un vers l'autre en 1 pas de polka

3 : ils avancent et prennent appui du pied droit pour se rencontrer face à face

4 : chacun en gardant l'appui droit pointe le pied gauche légèrement en avant en saluant discrètement son vis à vis

5 et 6 : les couples s'écartent par un pas de polka arrière (départ pied gauche)

7 : chacun prend appui du pied droit en arrière (revenant à la position de départ)

8 : tout en gardant l'appui les partenaires se tournent et se salent puis ramènent le pied gauche à l'assemblée du droit

2) traversée des couples

La position des danseurs reste la même

1 et 2 3 et 4 5 et 6 7 ----- 8
 G D G D G D G D G D _ + g _

1 et 2 sur ce premier pas de polka les couples s'avancent l'un vers l'autre

3 et 4 : sur ce second pas de polka chaque partenaire s'intercale dans le couple opposé

Les garçons passent à l'extérieur et se tournent légèrement l'un vers l'autre par un léger mouvement balancé du corps, les deux filles passent à l'intérieur et faisant face au garçon se croisent dos à dos (au temps 3 les quatre danseurs se trouvent sur une même ligne)

5 et 6 : troisième pas de polka les couples poursuivent leur traversée, le garçon passant dans le dos de sa cavalière, tandis que tout en continuant sa progression, elle place son bras droit replié dans son propre dos et sa main gauche à hauteur de son épaule gauche (détachée de cette dernière)

7 et 8 : le cavalier saisi sa partenaire main droite main droite et main gauche main gauche il la guide pour effectuer une volte en appui sur le pied droit suivie d'un assemblé avec surrection des deux talons, les couples se retrouvent face à face mais ont changé de front

Cette partie A est à exécuter une seconde fois en totalité

PARTIE B

1) Traversée des filles

Elle s'effectue en deux « pas de quatre » soit 8 temps

et	1	2	3	4	5	6	7	8
D ---	G+D	D	G ___ ^	D	G	D ___ ^		

et : cavalier et cavalière se prennent par la main droite à hauteur de la poitrine (la main gauche du garçon revenant à la hanche, la main gauche de la fille pinçant la jupe)

et: exécutent un rebond sur place pour, au temps.....

1 : prendre appui du pied gauche au même endroit tandis que le pied droit frappant le sol est porté vers l'avant, pour se poser au temps....

2 : assurant ainsi le début de la progression des couples allant l'un vers l'autre....

Et : le cavalier prépare l'envoi de sa partenaire en exerçant un léger balancement de sa main vers la droite sans lâcher celle de sa partenaire, comme pour une prise d'élan

3 : prise d'appui du pied gauche, le cavalier imprime à sa partenaire une brève impulsion vers la gauche (en tirant sur sa main droite de cette dernière), de façon qu'au temps.....

4 : en appui sur le pied gauche, la cavalière exécute une rotation en oblique de 3/4 de tour, dans le sens contraire de la montre pour se retrouver face à face avec la cavalière du couple en vis-à-vis qui en a fait autant le cavalier a fait sa surrection sur l'emplacement occupé au temps 3 et se trouve de ce fait en retrait par rapport à sa partenaire qui se présente à lui de profil

5 à 7 : sur les trois temps suivants, les garçons reviennent à reculons à leur point de départ en pas de quatre : exécutant au 7^{ème} temps un quart de tour sur leur droite tout en portant leurs avant-bras repliés à l'horizontale : paumes des mains vers le haut (pour recevoir la cavalière du couple en vis-à-vis qui achève sa traversée)

5 à 7 : pendant ce temps les filles poursuivent leur traversée tout en faisant un tour complet pour rejoindre l'autre cavalier, au 8^{ème} temps elles posent leurs avant-bras sur ceux des garçons (mains dans la pliure des coudes) puis surrection (la traversée se fait en 1 tour^{3/4})

8 : le cavalier marque la surrection avec la danseuse qui vient de le rejoindre

2) balancé

Il s'exécute par couples en 8 temps : en pas de quatre

					1 ^{ère} série			2 ^{ème} série		
1	2	3	4	5	(6	7	8)	(6	et 7	8)
G	D	G_____^		D	G	D_____^		G	+ D_____	

Face à face et les avant-bras dans la position décrite au temps 8, les partenaires tournent sur un tour en pas de quatre, ils réservent les deux derniers temps pour reprendre la position préalable à la traversée des filles (mains droite- main droite à hauteur de poitrine)

Cette partie B est à exécuter une seconde fois en totalité

Les deux derniers temps du balancé seront réservés, non plus à une remise en position mais à un « enlevé » de la cavalière (en modifiant les 3 derniers temps)

Après une prise d'appel du cavalier en 6 et demi par flexion de la jambe gauche et appui double au temps 7, il soulève sa cavalière (ce 7^{ème} temps comporte un point d'orgue) pour la reposer au temps 8 - il est indispensable qu'au temps 7 la cavalière se plaque contre son partenaire, bras tendus, après avoir sauté comme pour monter aux barres parallèles – le cavalier bloque l'articulation du coude de sa cavalière avec ses paumes

Attention : il est déconseillé aux cavalières de replier les jambes lors de cet « enlevé » il y a risque d'accrochage des talons dans l'ourlet de la jupe ce qui aura pour conséquence une chute sur les genoux

STYLE : partie A le style est coulé, gracieux avec des évolutions assez larges, mais les « guédennes » restent une danse rurale, les prises d'appui se font pratiquement à plat

Partie B plus enlevée, bien rythmée avec des prises en demi-semelles, sans brutalité dans l'envoi et sans effort dans l'enlevé

ACCOMPAGNEMENT MUSICAL : traditionnellement le violon et la vielle ont mené noces et conscrits et accompagné la danse dans les *parrebrates* (fin des moissons), les *lignerries* (arrachage du lin) et les *pilieries de place*. Joseph Morin (des Champs Géaux) violonneux reconnu étant menuisier ébéniste fabriquait ses violons lui-même et sonnait encore dans les granges pendant la dernière guerre. Le Poudouvre a connu de nombreux vielleux qui s'approvisionnaient chez Pagis antiquaire dans le vieux Dinan. Plus récemment la bouèze fut un instrument très apprécié.

Nous ne connaissons qu'un seul air d'accompagnement,

- 1) les paroles sont simples et semblent un procédé mnémotechnique propre aux sonneurs
- 2) on utilisait aussi des couplets satiriques visant les localités voisines plus ou moins rivales

1

*je voudrais bien me marier
mais ne sait comment faire
ma bonne amie n'a point d'argent
et moi je n'en ai guère*

*haussons les guédénnes, lon la
haussons les guédénnes (bis)*

2

*ce sont les filles de..... qui sont belles
le dimanche
mais quant arrive le samedi
elles sont sales dégoûtantes*

*laissons les vilaines, les gars
prenons les plus belles (bis)*

UN PEU D'HISTOIRE

Au Moyen âge on dénommait **POUDOUVRE**, du breton « Plou Dour » (pays des eaux) la région comprise entre Rance et Arguenon, déjà appelée « pagus aquarum » par l'occupant Romain au cours des premiers siècles. C'était à la fois une circonscription ancienne ayant rang de vicomté et un territoire ecclésiastique érigé en doyenneté ressortissant de l'évêché d'Aleth (St Malo)

Il y a peu de traces de colonisation en Poudouvre après la destruction de Corseul la romaine à la fin du III siècle. Aux V° et VI° siècle sa population « receltisée » par l'apport de colonies bretonnes venues d'Outre-Manche a dû défendre sa personnalité contre les incursions normandes venues par terre et par mer et contre les prétentions des puissants seigneurs de Penthièvre. Du XI° au XIII° siècle, les seigneurs de la première maison de Dinan furent alliés des comtes de Rennes contre les Normands, puis des Normands eux-mêmes. Leur alliance avec Guillaume lors de la conquête de l'Angleterre a permis d'acquérir là-bas des domaines ainsi que gloire et richesse. Leurs héritiers sous le nom de Dinham furent élevés à la pairie et leur alliance avec la famille royale fera d'Elisabeth II une descendante des seigneurs de Dinan. Ils furent néanmoins les nobles défenseurs des libertés bretonnes lorsque le joug anglais se fit sentir trop lourdement. Le vicomté de Poudouvre survivra jusqu'au XIII siècle, époque à laquelle ce vaste fief issu de l'antique Domnonée fut démantelé en plusieurs seigneuries et rattachée, pour cause de rébellion, à la couronne ducale par Jean Le Roux en 1283. Le doyenné du Poudouvre subsistera jusqu'à la révolution. En mars 1790, avec l'inclusion du nouvel arrondissement de Dinan au département des Côtes du Nord et les cantons de Bécherel et Dinard au profit de l'Ille et Vilaine l'unité géographique fut rompue, il se trouvait en outre coupé spirituellement des diocèses de Saint-Malo et Dol.

LA TRADITION DE DANSE EN POUDOUVRE

Le fond ancien dérivant des branles du Moyen-âge, perceptible au travers de rares danses comme le Bal de Broons s'apparente au branle double au terme de son évolution avec sa forme en cortège. La ronde qui était l'essence même de l'esprit communautaire de nos campagnes a disparu. Une question subsiste : n'est-ce pas un branle ancien qui aurait fourni les matériaux pour l'élaboration de nos en avant-deux, même si la forme découle incontestablement des contredanses de cour? Notre pas de quatre subdivisé est identique à celui de la ronde de Loudéac. Le Pays de Rance largement ouvert sur l'extérieur a été facilement contaminé par les modes successives arrivant de la ville. L'en avant-deux a connu une énorme vogue dès le XIX^e quand le monde rural s'est trouvé désenclavé et que la petite bourgeoisie s'est installée dans nos campagnes apportant la contredanse. Cet apport n'a pas été intégré tel quel, mais des figures ont été sélectionnées, le pas adapté en fonction des acquis antérieurs élaborant ainsi des danses aussi différentes que les Guédennes, Trompeuses, et Espagnolettes. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle apparaîtra la Polka qui sera adaptée sous la forme de divers Aéroplanes et enfin Mazurka et Scottisch, qui marqueront la fin de l'évolution de la forme de la danse, un nouveau schéma s'est établi : chaque couple évolue à présent à sa convenance dans l'espace disponible.

Ajoutons à ce répertoire quelques danses de circonstances comme les Pilées (qui avaient pour but de tasser les sols d'argile des maisons et aires à battre) les Rôties ou Gelées (danses en l'honneur des cuisinières dans les repas de mariage) et nous aurons un panorama complet de la danse populaire du terroir.

LE COSTUME FEMININ

Le costume de cérémonie du Pays de Rance, bien que n'ayant pas de riches broderies, ne manquait pas de charme et d'élégance, il se composait de :

- **Le cotillon de d'ssus** : Au XIX^e il est fait en « tiretaine » épais lainage à rayures verticales bleu clair alternant avec le bleu foncé d'où le nom de « deux bleus » qui lui était parfois donné, d'autres couleurs furent également employées (gris, rouge, violet). Généralement cette tiretaine était obtenue à partir de la laine détricotée des chandails et pelletas (terre-neuvas) si nombreux en Pays de Rance et Poudouvre et tissée sur trame de lin ou chanvre. Cette lourde jupe, pratiquement inusable était munie d'un large pli horizontal le « gopte » qui permettait de l'allonger quand le bas en était élimé. Elle se portait sur un cotillon de d'ssous généralement blanc à rayures rouges. Au XX^e siècle, sous l'influence de la mode citadine, on s'habillera de satin ou de soie brochée et la couleur disparaîtra au profit du noir.

- **Le corsage** : si à l'origine le « corps » est ample et lacé par devant, il évolue dans la 2^{ème} moitié du XIX^e pour devenir le « justin » moulant davantage le buste et dont l'échancrure laisse apparaître le plissé de la chemise, la fin du siècle le verra se parer de dentelle et adopter la guimpe pour évoluer enfin vers le caraco à col ruché ou baleiné orné de petits boutons de verre.
- **Le châle et le devantier** : Le « mouchoir », fichu croisé sur le devant, noir, parfois de couleur sombre et agrémenté de fleurs, s'allongera et soulignera la poitrine tout en dégageant la guimpe. Il sera abandonné au profit du châle de satin ou velours de couleur sombre (noir ou bleu nuit) bordé par une passementerie et une dentelle noire. Il est parfois brodé ton sur ton, plus rarement de fleurs de couleurs, les franges feront leur apparition fin XIX^e (noter que les châles de mariées étaient pourpres ou grenat). Le châle était fixé à trois plis dans le dos par une grosse épingle à tête de nacre et croisé par devant sous la piécette du tablier en laissant dégagée la dentelle du « corps » ou de la guimpe. Au début du siècle on utilisera également le grand châle des Indes (cachemire) en laissant les extrémités pendre librement par devant. Le « devantier » ou tablier assorti au cotillon et au justin est de soie noire moirée, de satin uni, broché, ou de taffetas bleu changeant. Il est arrondi et plissé à la ceinture, elle-même garnie d'une passementerie, le devantier est bordé de même et garni d'une dentelle. La piécette cache le croisé du châle sur la poitrine.
- **Le grand affublas ou devantière de d'ssus l'dos** : sur la rive droite de la Rance maritime on porte pour aller aux champs ou aux huitres, une lourde et rigide cape de tiretaine noire que l'on remontait sur la tête « les jou's d'gros temps », elle ne pouvait être portée qu'avec le « mouchoué de tête » en place de coiffe.

LE COSTUME MASCULIN

Si les femmes sont restées fidèles plus longtemps à leur costume traditionnel (notamment leur coiffe) les hommes l'ont abandonné au lendemain de la grande guerre

- **La chemise** : Elle est faite d'une épaisse toile de lin écru ; souvent d'origine locale, tissée et cousue à la ferme. Ces chemises grossières (véritables gratte-cul) aux boutons en os tenaient toutes seules debout et les femmes faisaient porter les leurs à leur mari pour les assouplir !!! garnies d'un col de fine batiste avec un ruban noir en guise de cravate, pour le dimanche cette chemise était portée col ouvert sur un « mouchoué de cou »
- **Le pantalon** : Les « hannes » de travail sont généralement en drap du pays, parfois en tiretaine et on les faisait durer autant que possible d'où les nombreux « dabons » qui les garnissaient. Pour sortir on arborait le « fusil à deux coups » rayé gris et noir qui tombait bien plissé sur de solides brodequins.

- **La ceinture** : Pour tous les jours c'est une longue bande de flanelle d'une trentaine de centimètre de large dont l'extrémité était rentrée dans l'un des derniers tours. En tenue « du dimanche » la ceinture rouge distinguait les « picotous » tailleurs de pierre ainsi que les « gabarriers » qui s'adonnaient au trafic sur l'estuaire de la Rance entre Dinan et St Malo. La ceinture noire avec franges aux deux extrémités était portée par les paysans, on rentrait le bout dans le dernier tour, franges pendantes sur le devant.
- **La veste** : C'est la blouse au-dessous du genou, bleue avec broderies au col et aux poignets que l'on enfilait, remplacée par la blouse noire plus courte et ouverte devant portée par les marchands de bestiaux. La veste proprement dite était portée avant la guerre de 14/18 on la nommait « touron » par opposition au « tape cul » à basques propre à certaines régions du Penthièvre, à col dit « officier », garnie de deux rangées de boutons, elle était souvent de drap marron (stocks de l'armée vendus par les colporteurs dans les campagnes) et se portait ouverte sur le gilet
- **Le chapeau** : Complément incontournable de la tenue, il était toujours « vissé » sur la tête c'est un feutre noir culotté par la sueur et la poussière des champs, pour sortir on en possédait un second à ruban de velours noir qui ne sert qu'aux grandes occasions, ce ruban avait aussi son utilité pour glisser les « mots de billets », les reçus d'octroi, et tous papiers importants afin de ne pas les perdre ni les froisser.
- **Les braies** : ces larges culottes de grosse toile, semblables à une jupe étaient portées par les gabarriers de Rance, c'étaient des protections pour la manipulation des fagots et des fûts de cidre qu'ils embarquaient sur leur gabare à destination de St Malo. Ce qui n'empêchait Les riverains se moquaient d'eux en disant « *les gâs de Pleudihen avin pouillé lou caleçons par-dessus lou hannes* »

LES COIFFES

En ce qui concerne les coiffes, Dinan se trouve être le carrefour de plusieurs modes

Au sud-est, dans la région située entre Dinan et Rennes nous trouvons des coiffes de type « catioles » et « polkas »

Au sud-ouest, nous trouvons des coiffes apparentées aux « bonnets carrés »

Au niveau de l'Arguenon (limite entre le Poudouvre et le Penthièvre) nous trouvons des coiffes appelées « cônelettes » avec une étrange ressemblance avec les Dallais porté dans le nord du Penthièvre, dans le Poudouvre nous trouvons le « coq »

-